

Séance du 5 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 29/08/2022*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Ajoncs d'Or, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 29/08/2022

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - COJEAN François - LE MAINTEC Gwenaëlle - LE POTIER Marie-Laure - - SAGUET Emmanuelle - LE DEUFF Olivier - VIDCOQ Marc - LE MARCHAND Fabienne – LIZIARD Marion GAUTHIER Olivier - LE VERGE Stéphane - JAN Antoine - THOME Valérie

Absents : OLLITRAULT Michelle donne procuration à SAGUET Emmanuelle

Secrétaire de séance : SAGUET Emmanuelle

1- Regard sur la fréquentation touristique été 2022 et la vie commerciale

- Les animations : l'ouverture de la pêche à l'étang, l'expo « Là-bas d'ici » à la Gare, l'église et la crypte ouvertes, la semaine fédérale, etc
- Camping-cars et randonneurs.
- Commerces et Marie Guertzaille
- L'assemblée s'interroge sur les axes de progrès pour l'accueil de nos visiteurs, comment casser les habitudes pour attirer les citoyens vers les commerces ?

Il est décidé d'organiser une rencontre avec les commerçants, les élus souhaitant participer à ces échanges sont : Michelle OLLITRAULT, Olivier LE DEUFF, Emmanuelle SAGUET, Marc VIDCOQ, Gwenaëlle LE MAINTEC. Une date va être à définir.

2- Point sur la rentrée scolaire :

Ecole D'HILVERN : 50 enfants

Ecole STE THERESE : 41 enfants

Cantine : 46 enfants inscrits tous les jours et 10 inscrits selon planning des parents

Garderie matin : 14 garderie soir : 15 pour 34 enfants inscrits à l'année

3- Point sur la réalisation du budget 2022 et perspectives.

Mr VIDCOQ, conseiller délégué finances fait un point sur l'état d'avancement des dépenses et recettes budgétaires. A noter que la réalisation des dépenses de fonctionnement sont correctes pour ce milieu d'année. Les projets d'investissement seront pour la plupart reportés sur l'exercice 2023. La situation de trésorerie est satisfaisante avec le versement des subventions (appel à projets...).

En conclusion, la situation budgétaire et financière de la commune à ce stade de l'année est positive.

4- Les sources d'économies d'énergie

Le coût annuel de la consommation d'électricité s'élève en moyenne à 36 800 € sur les 5 dernières années. Pour le gaz, il est de 4 750 € et pour le fuel, de 8 450 €. Plusieurs actions ont déjà été entreprises pour isoler nos bâtiments publics (école d'Hilvern, logements rue nationale etc...) mais il nous faut aller plus loin, par des actions à court terme (éclairage public) et à moyen terme (nouvelles solutions de chauffage).

Mr VIDCOQ et LE VERGE ont participé à différentes réunions et rencontres avec le SDE et ont analysé les consommations réalisées en matière d'éclairage public notamment. Le coût annuel sur 2021 de l'éclairage public s'est élevé à 7 293 € HT sans les abonnements.

Proposition : réduire le temps d'éclairage, en veillant à un éclairage correct de l'axe central du bourg, en réduisant les horaires dans les rues annexes, en modifiant les éclairages permanents (arbre, église ...). Ces changements engendraient 25% d'économie sur notre facture d'éclairage public. Le SDE doit nous faire une proposition.

5- Espace près de la Mairie et extension du local de rangement de la Salle des fêtes

La commission en charge de ce dossier s'est réunie le 25 Juillet dernier afin d'examiner une nouvelle offre d'aménagement présentée par l'association des cabinets KLM et APAPA. Pour mémoire, lors de la séance du Conseil Municipal du 5 Juillet, nous avons présenté la seule offre qui nous était parvenue, réalisée par le cabinet BRA. Le Conseil avait émis des réserves sur leur esquisse. Une nouvelle esquisse nous est proposée par KLM-APAPA, maîtrise d'œuvre chiffrée à 23 107.50 €, celle-ci a entraîné l'adhésion de la commission. Le cabinet BRA ayant refusé de présenter une nouvelle esquisse, par 1 voix contre, 2 abstentions et 13 voix pour, l'assemblée délibérante retient la proposition faite par le cabinet KLM-APAPA et autorise Mr Le Maire à signer l'acte d'engagement pour la maîtrise d'œuvre.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante, autorise Mr Le Maire, à effectuer les demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région.

6- Réunion du 25 Aout sur un projet de nouvelle exposition, avec approche budgétaire

Mr Le Maire présente à l'assemblée les comptes financiers de l'exposition « l'Eternel Printemps ».

Par ailleurs, Mr Le Maire fait bilan de la réunion du 25 août dernier rassemblant une quinzaine de personnes pour la présentation par APAPA d'une proposition d'exposition promenade pour une nouvelle édition. Il s'agit de l'exposition intitulée « la mémoire des saisons » avec peintures de Lucien POUEDRAS, retraçant dans ses œuvres ses mémoires d'enfant du monde rural Breton.

Mr Le Maire présente via une projection quelques tableaux réalisés par Lucien POUEDRAS ainsi qu'un budget prévisionnel. Ce projet est jugé de grande qualité par

plusieurs membres du Conseil mais prématuré par quelques autres dans le cas d'une programmation 2023 par rapport à d'autres projets en cours.
Mr Le Maire laisse à la réflexion ce projet d'exposition promenade en l'attente d'une décision ultérieure.

7- Travaux de voirie et aménagement rue de la gare

- Les trois portions de voirie du groupement d'achat LCBC vont être réalisées courant Septembre.
- À la suite de la réunion publique sur le terrain du 01 Juillet et à l'installation de chicanes provisoires, plusieurs remarques ont été reçues en mairie. Le test dure un mois et un point sera fait avec le département en vue d'améliorer la praticité de l'installation pour les riverains, tout en assurant une sensible réduction de la vitesse des automobiles. Me NOGUES informe l'assemblée qu'il a rendez-vous ce mardi 6 septembre avec Mr BRUNEL, pour faire un constat sur place de la situation.
- Mr NOGUES informe que la réserve incendie de Guernay a été nettoyée, et que les services communaux vont procéder au nettoyage des poteaux incendie et puisards.

8- Etat des ventes terrains de La chouette chevêche

Il reste 7 lots à vendre alors que le rythme des ventes s'est accéléré. Pour mémoire, les travaux d'aménagements paysager et de voirie sont inscrits au budget et les dispositions seront prises afin que l'ensemble des travaux soit réalisé pour l'été 2023. Cela étant, afin d'éviter toute rupture de stock de terrains à bâtir, il semble nécessaire de prévoir l'aménagement d'un nouveau lotissement dans la parcelle communale de Calagan (1ha).

A l'unanimité, l'assemblée délibérante, émet un avis favorable au lancement d'étude pour viabilisation de cette parcelle en lotissement et autorise Mr Le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à cette étude.

9 - ID Logistics et Voirie du Parc d'activités de Saint Caradec Bel air

L'implantation d'ID Logistics a amené Loudéac Communauté à modifier le plan initial du parc d'activités de Saint Caradec-Bel air. La continuité de la route de la Lande sera assurée suivant un nouveau tracé présenté en séance.

Intervention de M. Gilles LE MARCHAND qui proteste, en temps que voisin, contre l'implantation d'ID Logistics

10 - Réflexion sur le devenir du site de l'ancienne gare

Deux bâtiments de nature et de facture très différentes occupent le site, actuelle propriété de LOUDEAC COMMUNAUTE. L'ensemble est situé le long de l'actuelle voie verte départementale V6, à la sortie du bourg en direction d'Hémonstoir.

Après échanges et afin d'optimiser l'exploitation de ce site, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de faire appel à des consultants extérieurs tels que Tag 22 et Bretagne tiers lieux. Une prochaine rencontre aura lieu.

11 - Questions diverses

- **Commissions communales :**

Mise à jour de la constitution des commissions suite au départ de Magalie GOURIN et à l'entrée en fonction de Marion LIZIARD.

Mme LIZIARD sera membre des commissions suivantes :

- commission des écoles, de la cantine et des activités périscolaire (ASLH)
- commission vie associative, sport et jeunesse
- commission de la bibliothèque, médiathèque et des accès au numérique

- **Personnel communal :**

-Renouvellement de contrat : Esther DUPONT, bibliothèque (fin de contrat le 30/09/2022). Accord à l'unanimité

-Fin de mission vacataire Michelle HUBY, bascule publique : proposition de renouvellement avec un forfait de 60 vacations à 12 €, versée annuellement.

-Nomination stagiaire de Florence DESNOYERS à compter du 1er septembre 2022 au poste d'agent cantine/garderie/entretien des locaux

- **Forum des associations le samedi 10 septembre**

Une dizaine d'associations seront présentes, plus Mr BEAUCHET pour l'aïkido, Mme GONZALEZ pour la sophrologie et peut-être Mme AUGUSTIN pour la danse de salon. Un pot sera offert en fin de forum.

A noter, le 18 septembre, prestation à l'église de « l'ensemble choral du bout du monde »

- **Borne de dons et journées du patrimoine**

Les journées du patrimoine auront lieu les 17 et 18 septembre

- **ALSH Trévé-St Caradec** : point de la saison été 2022 et programmation ALSH 2023 avec les représentants de la commune de Trévé.

- **Semi-marathon Loudéac-Pontivy** : le 2 octobre prochain la commune de St Caradec sera représentée par la participation de 10 coureurs, soit 2 équipes de 4 et 2 en relais. Ces caradocéens porteront des tee-shirts aux couleurs de la commune.
- **Union Cycliste Plaudrinoise/ cyclo cross Pesthuan**
Demande d'autorisation pour l'organisation d'un cyclo-cross au lieu-dit Pesthuan sur la commune le 16 octobre 2022.
Accord de l'assemblée pour soutenir ce cyclo cross à « Pesthuan » et pour l'octroi de prix d'une valeur de 100 € (paniers garnis).
- **Journée citoyenne** : elle aura lieu le samedi 24 septembre